



MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE DE L'INSPECTION ACADEMIQUE DES BOUCHES DU RHÔNE POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE DOCUMENTS IMPRIMES (livrets d'évaluation)

- APPEL A CANDIDATURES -

Inspection Académique
des Bouches-du-Rhône

Division de l'Organisation
Scolaire

Bureau de Gestion des Moyens
du 1^{er} degré
Chef de Bureau

Référence
Evaluation

Dossier suivi par
Patrick VALADE

Téléphone
04 91 99 66 92

Fax
04 91 99 66 93
Mél.

ce.dios13@ac-aix-
marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédélec
13231 Marseille
Cedex 1

I. OBJET DU MARCHE

Le présent marché a pour objet l'exécution de travaux **d'impression** et **d'expédition** de documents spécifiques aux opérations d'évaluation diagnostique par protocole national de tous les élèves d'un ou plusieurs niveaux scolaires scolarisés dans les établissements publics ou privés sous contrat dans les BOUCHES DU RHÔNE (*cf. caractéristiques techniques*)

II. MODE DE PASSATION DU MARCHE

Selon le règlement intérieur de l'Inspection Académique (*cf. article 4 du règlement sur le site Internet*):

<http://www.ia13.ac-aix-marseille.fr/Flash/PEFinancement2007/ProjetsEcoles2007/ReglementInterieur.pdf>

- pouvoir adjudicateur : **l'Inspecteur d'Académie**, Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale des BOUCHES DU RHÔNE,

III. DOCUMENTS A FOURNIR

Outre ceux énoncés au sein du règlement intérieur (*cf. article 3*) une déclaration sur l'honneur attestant :

- ne pas faire l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics.
- ne pas avoir fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire, pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-16 et L125-1 et 3 du code du travail.
- Avoir satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales telles qu'elles résultent du code des marchés publics.
- Que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.143-3 et L.620-3 du code du travail.

IV. MODALITES D'EXECUTION - DESCRIPTION DES PRESTATIONS - CONDITIONNEMENT

Le présent marché concerne les documents susvisés devant être acheminés sur 33 sites prédéterminés dans le département des BOUCHES DU RHÔNE (*cf. annexe ad hoc du présent marché*)

1 - Les modalités d'expédition devront être adaptées en fonction des spécificités de chaque prestation objet du présent marché que sont notamment :





- l'impression des documents
- le comptage des documents et des produits éventuels associés
- la fourniture des conditionnements en fonction du mode d'expédition
- la confection des paquets, colis ficelés, mise en palette etc....
- l'adressage
- les dépôts des envois
- le suivi de l'acheminement
- le stockage en attente d'expédition
- les livraisons complémentaires éventuelles
- l'identification des colis
- l'édition de stickers récapitulant le contenu et les quantités accolés sur les colis d'expédition **qui ne devront pas dépasser 20 kilogrammes**
- et en règle générale, la totalité des prestations nécessitées par la bonne exécution de l'objet du marché.

2 – **Critères des prestations retenues** : les critères de prestation seront examinés dans l'ordre décroissant suivant :

- prix de la prestation
- valeur technique de l'offre

V. CARACTERISTIQUES DES DOCUMENTS DES EVALUATIONS DIAGNOSTIQUES PAR PROTOCOLE NATIONAL

- format **210 x 297 à la française**
- **couverture** : impression en **noir recto seul** sur papier **BENGALI 160 g**
- **intérieur** : impression en **noir recto/verso** sur papier **OFSET 80 g fourni**
- **façonnage** : **2 piqûres métalliques à cheval**, rogné 3 faces
- **selon documents types élaborés par le Ministère de l'Education Nationale**

TYPE DE LIVRETS	NOMBRE de PAGES	QUANTITES
CE1 élèves	56 + 4	27200
CE1 enseignants	112 + 4	1450
CM2 élèves	56 + 4	26300
CM2 enseignants	112 + 4	1400
6 ^{ème} MATHS élèves	16 + 4	26300
6 ^{ème} FRANCAIS élèves	24 + 4	26300
6 ^{ème} MATHS enseignants	24 + 4	1300
6 ^{ème} FRANÇAIS enseignants	56 + 4	1300

Le nombre de pages pouvant évoluer en fonction des consignes ministérielles, une variante sera proposée par page supplémentaire pour chacun des livrets susvisés.

VI. DELAIS, EXECUTION DES EXPEDITIONS

Les opérations d'évaluation diagnostique par protocole national doivent être menées à la rentrée scolaire. Ainsi, les documents nécessaires doivent être livrés aux destinataires pour la rentrée scolaire 2007/2008. En conséquence, et compte tenu des dates d'ouverture généralement constatées des services destinataires, les livraisons devront être impérativement effectuées dans la semaine **du 3 septembre 2007 8 heures, au vendredi 7 septembre 2007 16 heures, à l'exclusion du mercredi après midi.**

A cet égard, le titulaire doit s'assurer que les livraisons soient effectuées conformément aux destinataires mentionnés au sein de l'annexe précitée.



VII. EXPEDITIONS RETARDEES

Le titulaire, lorsqu'il n'a pu livrer les documents dans les délais contractuels pour des raisons indépendantes de sa volonté, s'engage à exécuter par tout moyen possible la prestation demandée dans les plus brefs délais.

VIII. DUREE DU MARCHE

Le marché est conclu pour une durée de 4 mois à compter de sa notification.

IX. PRIX

Le présent marché est traité à prix unitaires. Ils sont réputés comprendre la totalité des prestations et des fournitures nécessaires à la bonne exécution des prestations objet du marché, les charges sociales, les frais d'étude, les taxes diverses et les frais de main d'œuvre. Le montant du règlement des commandes sera calculé en fonction des quantités effectivement livrées. La taxe sur la valeur ajoutée est celle en vigueur à la date de l'exécution des prestations objet du présent marché.

X. REGLEMENT – MODE D'ETABLISSEMENT DES PRIX DU MARCHE

Les prix du bordereau sont réputés fermes jusqu'au **15 octobre 2007**. Ils s'appliquent aux prestations intervenant entre la date de notification du marché et le 15 octobre 2007.

XI. CONDITIONS DE PAIEMENT

Après exécution des prestations, objet du présent marché, le titulaire adressera aux « services émetteurs du bon de commande » les factures correspondantes en trois exemplaires dont un original. Dans tous les cas les factures porteront, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- le nom et l'adresse du créancier (numéro RCS ou SIRET ou SIREN indiqué)
- le numéro de son compte bancaire ou postal
- le numéro et la date de notification du marché
- le détail des prestations (désignation, prix unitaire, quantité, montant)
- le montant total hors taxes
- le taux et le montant de la T.V.A
- le total T.T.C.
- la date de la facture

Toute demande de règlement qui ne comporterait pas ces informations sera retournée à l'expéditeur, à charge pour lui de la compléter des informations absentes.

Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique française, par virement administratif.



Le délai de paiement tel que prévu à l'article 98 du nouveau code des marchés publics est fixé à 45 jours, après réception de la facture et exécution des prestations du service fait par la personne responsable du marché .

XII. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Transmettre les propositions à :

Inspection Académique

Division de la Logistique

A l'attention de Monsieur Guy KERFOURN – Chef de Division

28 boulevard Charles Nédélec

13231 MARSEILLE Cedex 1

tél. : 04 91 99 67 04

fax : 04 91 99 66 52

mail : ce.dl13@ac-aix-marseille.fr

XIII. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

⇒ **15 JUIN 2007 à 12 heures** avant ouverture des plis le 15 juin 2007 à partir de 14 heures

XIV. L'ouverture des plis aura lieu le 15 juin 2007 par une commission ad hoc présidée par Monsieur le Secrétaire Général de l'Inspection Académique des BOUCHES DU RHÔNE les résultats seront notifiés dans la semaine **du 15 au 22 juin 2007** aux différents candidats.

XV. DATE DE PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET

⇒ **Mardi 29 mai 2007**

Fait à MARSEILLE, le 25 mai 2007

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Service Départementaux
de l'Education Nationale

Gérard TREVE

EVALUATIONS CE1-CM2-6ème
ANNEE SCOLAIRE 2007/2008

POINTS DE LIVRAISON				6ème				CE1		CM2	
Collèges	Adresses	N° de Téléphone	N° de Fax	cahiers élèves français	cahiers élèves mathématiques	professeurs français	professeurs mathématiques	cahiers élèves français-maths	professeurs français-maths	cahiers élèves français-maths	professeurs français-maths
MARSEILLEYRE	83 avenue Parangon 13008 MARSEILLE	04 91 17 67 22	04 91 17 67 28	1593	1593	74	74	1823	82	1789	90
Pierre PUGET	202 rue Paradis 13006 MARSEILLE	04 91 37 17 47	04 91 37 18 75	706	706	32	32	1055	49	984	48
CAMPAGNE FRAISSINET	208 rue Saint Pierre BP 86 13352 MARSEILLE cedex 05	04 91 48 15 13	04 91 92 30 95	667	667	31	31	-	-	-	-
CHÂTEAU FORBIN	286 bd de St Marcel 13011 MARSEILLE	04 91 44 74 18	04 91 89 65 40	919	919	42	42	696	33	651	35
Vincent SCOTTO	rue des forges 13395 MARSEILLE cedex 10	04 91 79 54 09	04 91 79 29 45	308	308	14	14	-	-	-	-
Louis ARMAND	30 bd Louis Armand BP 220 13427 MARSEILLE cedex 12	04 91 49 50 49	04 91 34 96 30	612	612	28	28	880	43	852	43
LONGCHAMP	23 rue Jean de Bernardy 13001 MARSEILLE	04 91 62 35 83	04 91 62 33 64	1154	1154	52	52	1640	81	1650	83
Yves MONTAND	121 chemin du Vallon Vert BP 127 13718 ALLAUCH	04 91 10 41 00	04 91 21 91 03	1124	1124	51	51	1678	86	1592	78
Edmond ROSTAND	bd Bouge prolongé 13013 MARSEILLE	04 91 12 21 30	04 91 70 15 03	686	686	31	31	-	-	-	-
Edgar QUINET	91 rue de Crimée 13003 MARSEILLE	04 91 50 23 30	04 91 95 71 20	1181	1181	53	53	1551	73	1414	70
Edouard MANET	avenue Raimu 13014 MARSEILLE	04 91 21 50 30	04 91 98 06 10	607	607	28	28	657	33	628	30
Jules FERRY	Route Saint-Louis BP 60 13015 MARSEILLE	04 91 60 17 88	04 91 60 84 14	629	629	28	28	606	33	539	30
VALLON DES PINS	bd du Bosphore Saint Antoine 13015 MARSEILLE	04 91 65 46 44	04 91 51 56 73	651	651	30	30	1349	73	1199	65
Camille CLAUDEL	Zac de la Tuilière 13127 VITROLLES	04 42 79 18 00	04 42 79 35 83	866	866	39	39	727	38	708	35
Emilie de MIRABEAU	Quartier de la Bastide du Tron BP 90 13700 MARIGNANE	04 42 88 49 10	04 42 77 74 40	901	901	42	42	810	43	740	40
COMMANDANT COUSTEAU	Avenue de la Plantade 13340 ROGNAC	04 42 87 55 49	04 42 87 13 41	307	307	14	14	-	-	-	-
Marcel PAGNOL	Chemin des Rayettes 13500 MARTIGUES	04 42 80 18 99	04 42 49 22 13	1248	1248	57	57	1856	96	1805	90
Louis PASTEUR	Place Roger Salengro 13800 ISTRES	04 42 55 38 38	04 42 55 00 98	658	658	30	30	672	35	666	30
Les MATAGOTS	Avenue Emile Sellon 13600 LA CIOTAT	04 42 98 10 40	04 42 98 10 39	640	640	29	29	794	38	806	40
Joseph LAKANAL	Chemin des Fyols 13400 AUBAGNE	04 42 70 08 53	04 42 84 25 81	1159	1159	53	53	849	43	884	42
ARC DE MEYRAN	Chemin de la Cible 13617 AIX-EN-PROVENCE	04 42 27 73 89	04 42 26 11 41	592	592	27	27	1730	96	1793	88
GREASQUE	Avenue de l'ancienne gare 13850 GREASQUE	04 42 58 80 14	04 42 58 80 77	684	684	31	31	812	38	776	38
Georges BRASSENS	Montaury La Benoite 13320 BOUC-BEL-AIR	04 42 94 91 40	04 42 22 29 31	653	653	29	29	1565	81	1605	80
ROQUEPERTUSE	Les quatre tours route de Berre 13880 VELAUX	04 42 46 43 00	04 42 46 43 01	336	336	16	16	-	-	-	-
Albert CAMUS	Bd Guy de Maupassant 13140 MIRAMAS	04 90 58 11 32	04 90 50 30 95	412	412	19	19	711	35	649	30
Jean MOULIN	Quartier St Côme bd Europe BP 133 13657 SALON-DE-PROVENCE	04 90 56 14 20	04 90 56 38 81	1111	1111	52	52	925	43	768	40
Jean GUEHENNO	7 avenue Jules Ferry 13410 LAMBESC	04 42 92 72 32	04 42 92 71 47	782	782	35	35	-	-	-	-
Vincent VAN GOGH	rue Jean Giono 13200 ARLES	04 90 93 55 55	04 90 96 94 83	942	942	43	43	1469	76	1508	75
René CASSIN	avenue Prosper Mérimée BP 8 13158 TARASCON	04 90 91 09 64	04 90 91 35 12	845	845	39	39	1045	47	994	50
Maximilien DE ROBESPIERRE	Zac Malleberge BP 79 13230 PORT ST LOUIS DU RHONE	04 42 11 71 20	04 42 11 71 29	123	123	6	6	-	-	-	-
ROCHER DU DRAGON	Avenue H. Pontier 13100 AIX-EN-PROVENCE	04 42 21 16 86	04 42 96 58 75	1428	1428	66	66	-	-	-	-
JEAN JAURES	Quartier la Marinière 13860 PEYROLLES EN PROVENCE	04 42 67 04 04	04 42 67 03 87	202	202	9	9	-	-	-	-
INSPECTION ACADEMIQUE	28 bd Charles Nédelec 13231 MARSEILLE cedex 1	04 91 99 66 95	04 91 99 66 93	1574	1574	170	170	1300	155	1300	150
TOTAL				26300	26300	1300	1300	27200	1450	26300	1400